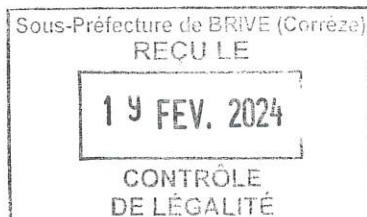




DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 13 du mois de février à 20 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Membres votants : 15 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphanie CISCARD, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, , Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Stéphane FARGE, Dominique DEVILLERS, Alexandre TRONCHE

MEMBRES ABSENTS : Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Stéphanie CISCARD) Isabelle SEGUY (pouvoir Nicolas TARDIF)

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 8 février 2024

DELIBERATION N° 2024.1 demande de financement DETR 2024 création d'un club-house football

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un club-house à usage de l'école de football et des licenciés du club.

L'agence le compas dans l'œil a été mandatée pour la réalisation d'une esquisse qui reprend les besoins en surface et locaux.

La création de cet espace sera accolé au bâtiment existant qui abrite les vestiaires et permettra de disposer d'un espace de convivialité de 35 m² d'une buvette de 9 m² et d'un local de rangement de 6 m².

Après délibération, le conseil municipal valide :

- ✚ Le document d'esquisse présenté par M. Montzimir de l'agence le compas dans l'œil